UCP Flash
SPECIAL ATTACHES
7 septembre 2015

Bulletin syndical d'informations publié par l'Union des Cadres de Paris

Chers collègues,

Comme chaque année, certains d'entre vous vont être prochainement mobilisés par le passage de l'examen professionnel du principalat.

Les arrêtés relatifs d'une part, à l'ouverture de l'examen professionnel et d'autre part, à la fixation de la composition du jury, ont été pris durant la période estivale, le premier le 10 juillet 2015 (*BMO du 21 juillet 2015*) et le second le 16 juillet 2015 (*BMO du 7 août 2015*).

Les candidats doivent déposer **eux-mêmes** leur demande d'inscription au Bureau de l'encadrement supérieur (pièce 307) situé au 2 de la rue de Lobau (4ème) **avant le vendredi 25 septembre 2015 à 16 heures.**

L'examen professionnel débutera à compter du **mardi 3 novembre 2015**. La lettre tirée au sort par un représentant du personnel, membre de la commission administrative paritaire des attachés d'administrations parisiennes, déterminant l'ordre de passage est le « **R** ».

Au titre de l'année 2015, le nombre de postes à pourvoir a été fixé à **trente-six**.

Le programme de l'épreuve est toujours fixé par l'arrêté ministériel du 18 janvier 1978 dont l'UCP a demandé la mise à jour à la Direction des ressources humaines et à l'État. Nous vous rappelons que le jury attend des candidats des connaissances générales, entre autres, sur la Ville, le Département de Paris, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris et la Préfecture de police.

Le jury de l'épreuve de sélection professionnelle prévu pour l'établissement du tableau d'avancement au titre de 2015 est composé de **six membres** :

- son président, M**. Philippe BLANCHARD**, inspecteur général honoraire des affaires sociales ;

- une présidente suppléante au cas où le président serait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission, **Mme Geneviève HICKEL**, sous-directrice du pilotage et du partenariat à la Direction des ressources humaines de la Ville de Paris ;

- **Mme Marie-Noëlle DESPLANCHES**, Directrice du développement des ressources humaines à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris ;

- **M. Ludovic MARTIN**, chargé de mission auprès de la Directrice-adjointe des ressources humaines de la Ville de Paris ;

- **M. François GARCIA**, conseiller municipal d'Athis-Mons ;

- **Mme Yannick PIAU**, conseillère municipale de l'Haÿ-les-Roses.

Un membre de la commission administrative paritaire des attachés d'administrations parisiennes représentera le personnel durant le déroulement de l'épreuve, sans, bien entendu, participer aux délibérations du jury.
Faut-il créer des établissements prestigieux ou davantage d'équipements de proximité ?

Vos élus de l'UCP vous encouragent vivement à vous présenter à cet examen et vous souhaitent une bonne réussite.

Diane Martin
Diane.martin@paris.fr

Julien Wolikow
julien.wolikow@paris.fr

>> **Consulter notre site Facebook** https://www.facebook.com/groups/ucpattaches/

Union des Cadres De Paris
2bis, square Georges Lesage 75012 Paris
01.43.47.80.72 - ucp@paris.fr